

COMMUNE DE BASTELICA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 31 mai 2020, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Nonce LIVRELLI, demeurant à BASTELICACCIA.
Né à BASTELICA le 12 janvier 1924.
Décédé à BASTELICACCIA le 3 mars 2009 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément à l'article 2261 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A BASTELICA (Corse-du-Sud)

I) Un terrain, cadastré section AB lieudit Pozzo Di Santoni N°436 pour 01 a 80 ca ;

II) Un Four, cadastré section AB lieudit Costa N°358 pour 12 ca ;

III) Dans un ensemble immobilier, cadastré section AB lieudit Costa N°360 pour 01 a 55 ca.

Les lots de copropriété numéros :

- UN, soit une pièce et une cuisine au rez de chaussée ;
- TROIS, soit deux pièces côté Sud-Est au premier étage ;
- QUATRE, soit une pièce côté Nord au premier étage ;
- CINQ, soit tout le grenier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI